

LES FRONTALIERS DANS LE PÉRIMÈTRE DU LÉMAN



ÉDITORIAL

Favoriser l'émergence d'un esprit lémanique grâce à des projets au service des populations

Le Conseil du Léman se positionne comme une instance de projets et d'avenir. Une instance qui mène des initiatives concrètes sur son territoire, au service de la population : l'étude que vous tenez entre les mains aujourd'hui en est un exemple édifiant.

Depuis le début de ma présidence, je me suis énergiquement employé, comme mes prédécesseurs, à faire connaître les champs d'action de notre institution. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous faire découvrir le fruit d'un travail qui permettra à chacun de mieux prendre la mesure des réalités socio-économiques d'un espace pour lequel nous disposons jusqu'ici de peu de données statistiques.

Les recherches sur le fait frontalier sont nombreuses, mais elles portent bien souvent sur l'agglomération franco-valdo-genevoise et ne prennent pas en compte l'est du territoire et notamment l'est du canton de Vaud et le Valais. Ces fiches statistiques viennent compléter les travaux déjà réalisés et constituent la pièce manquante pour appréhender la dynamique frontalière sur l'ensemble du bassin lémanique.

Je suis convaincu qu'un tel outil donnera un éclairage indispensable aux acteurs institutionnels, économiques ou associatifs, pour mener des projets pertinents et apporter de nouvelles solutions adaptées.

Je félicite vivement la Commission Populations frontalières et Affaires sociales du Conseil du Léman, son président, M. Pascal Broulis, qui a su s'emparer avec conviction de ce projet et Statistique Vaud qui nous livre ici une étude de grande qualité.

Instance de proposition et d'action, je crois que le Conseil du Léman peut s'enorgueillir de faire avancer concrètement la coopération transfrontalière.

Et si les tentations de repli identitaire sont malheureusement nombreuses dans un contexte marqué par les difficultés sociales et économiques, je réaffirme avec force et conviction notre objectif de construire un « esprit lémanique » pour cette vaste entité géographique, humaine et culturelle.



Guy Larmanjat

*Vice-président du Conseil général de l'Ain chargé du tourisme et des affaires européennes et transfrontalières
Président du Conseil du Léman*

**Pascal Broulis**

*Conseiller d'Etat du Canton de Vaud
Président de la Commission Populations
frontalières et Affaires sociales
du Conseil du Léman*

L'ouverture, un gage de prospérité

Les cantons suisses collaborent et échangent depuis de nombreuses années avec les collectivités françaises des régions limitrophes. Les projets développés illustrent concrètement l'esprit de collaboration et d'amitié, qui règne autour du Bassin lémanique et qui contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à cette communauté lémanique. De plus, le développement des échanges entre les deux rives du lac Léman s'est accéléré avec la mise en œuvre des Accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union européenne.

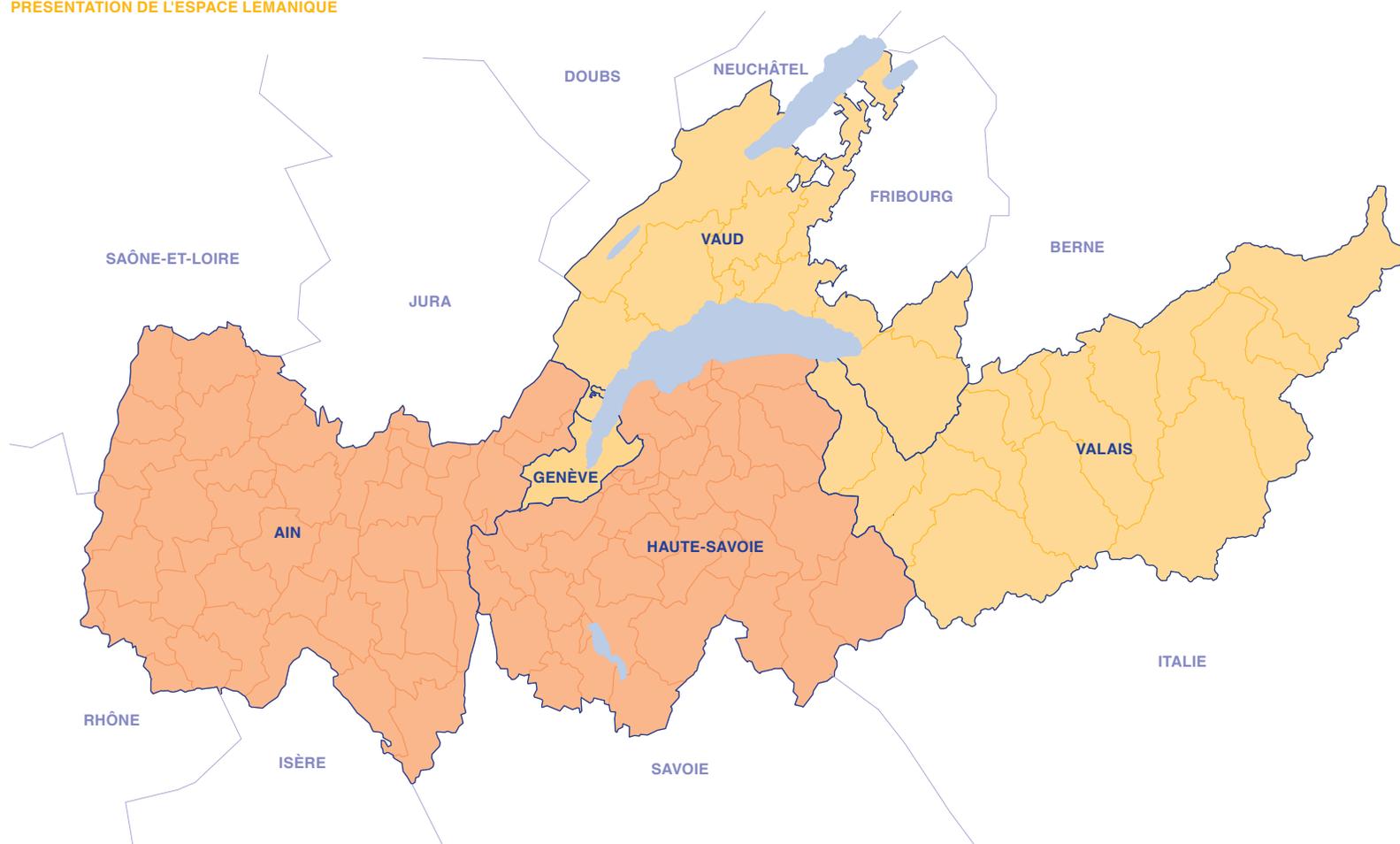
A l'heure de la mondialisation et de la globalisation, je reste convaincu du rôle fondamental que sont amenées à jouer, à leur échelle, les entités comme le Conseil du Léman. Alors que les flux d'informations et de personnes s'accroissent, il faut garder à l'esprit les apports incontestables de la coopération transfrontalière entre la France et la Suisse : l'ouverture, les contacts, les échanges et la mise en commun des forces et des ressources.

La notion de frontière a évolué : elle reste un lieu singulier, mais ne doit plus être un obstacle. Si certains, par inquiétude ou instrumentalisation, attribuent de nombreux maux à l'ouverture des frontières (chômage, pressions sur les salaires, etc.), les autres, et j'en fais partie, y voient au contraire la clef de notre prospérité présente et future. Pour ma part, j'y perçois aussi l'opportunité d'échanges. Nombre de travailleurs français, venus de l'autre côté du Lac par les bateaux, les voitures et les trains, apportent chaque matin leurs forces de travail aux entreprises suisses. Sans ces flux quotidiens, nos magasins, nos services ou nos hôpitaux ne fonctionneraient pas aussi bien.

Les échanges et les flux nous enrichissent jour après jour. Car ce sont par ces rencontres et ces mélanges que le Bassin lémanique franco-suisse s'est construit depuis la plus haute antiquité, époque dès laquelle se croisaient les routes Nord-Sud et Est-Ouest de l'Europe occidentale. C'est également par ces flux que notre région se construira à l'avenir, j'en suis convaincu. Je souhaite vivement que cet esprit de collaboration franco-suisse et cette ouverture demeurent. En effet, les habitants de la région lémanique vivent un quotidien transfrontalier et sont en droit d'attendre des autorités politiques qu'elles se saisissent des projets et apportent des réponses concertées à leurs questions et besoins.

INTRODUCTION

PRÉSENTATION DE L'ESPACE LÉMANIQUE



Sommaire

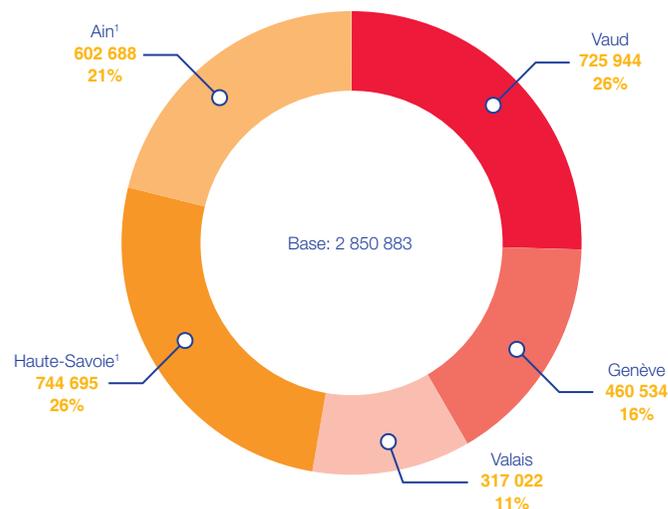
- 2 Editorial
- 4 Introduction
- 5 Population
- 8 Emploi
- 12 Les frontaliers dans l'Espace lémanique
- 13 Les frontaliers travaillant dans la région valdo-valaisanne
- 16 Les frontaliers résidant en Haute-Savoie et dans l'Ain et travaillant dans la région valdo-valaisanne
- 19 Profil du frontalier

Langage épïcène Pour faciliter la lecture de cette publication, nous n'avons pas féminisé systématiquement tous les termes désignant des personnes, des fonctions ou des professions. Le masculin générique est utilisé pour désigner les deux sexes.

Le corps de cette publication cartographie, d'une part, les flux des frontaliers résidant en Haute-Savoie et dans l'Ain et travaillant dans la région valdo-valaisanne et dresse, d'autre part, le profil de ces frontaliers. En se concentrant sur les territoires à l'est du Bassin lémanique (cantons de Vaud et du Valais), cette contribution vient compléter de nombreuses études qui se consacrent à toute l'agglomération franco-valdo-genevoise et permet ainsi d'appréhender la dynamique frontalière sur l'ensemble du Bassin lémanique.

Cette publication commence par esquisser un portrait de la population et de l'emploi dans l'ensemble de l'Espace lémanique ainsi que dans les territoires qui le composent. Elle se consacre ensuite plus amplement aux travailleurs frontaliers, d'abord dans leur ensemble, puis se concentre sur ceux qui travaillent dans les cantons de Vaud et du Valais ainsi que dans le Chablais suisse.

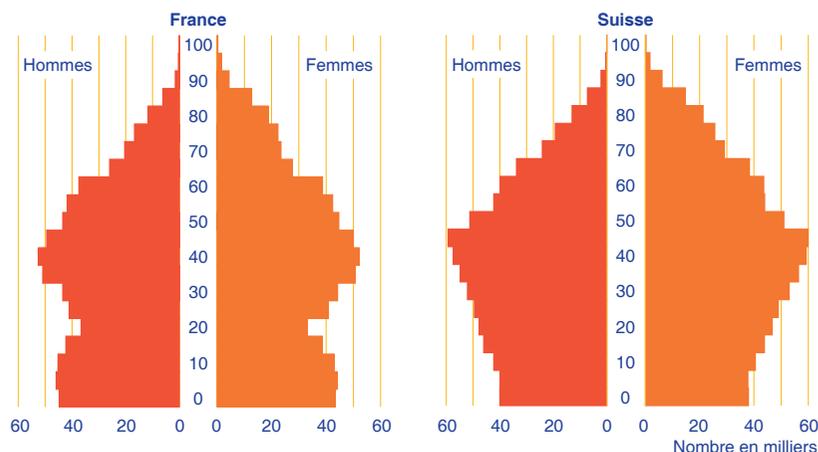
POPULATION DE L'ESPACE LÉMANIQUE SELON LE POIDS DES RÉGIONS, 2011



¹ Données françaises provisoires.

Sources : INSEE, estimations de la population au 1^{er} janvier 2011, données provisoires. OFS, STATPOP.

POPULATION DE L'ESPACE LÉMANIQUE FRANÇAIS ET SUISSE PAR CLASSE D'ÂGES, 2010



Source : OFS, Statistique des frontaliers.

Entre 1999 et 2010, l'Espace lémanique a enregistré une forte croissance démographique. La progression annuelle sur le territoire français (1,4%) est supérieure à celle sur territoire suisse (1,3%). D'un côté comme de l'autre, elle s'explique en grande partie par les migrations. Globalement, la population de l'Espace lémanique croît davantage que dans l'ensemble de la Suisse ou de la France ou que dans la région Rhône-Alpes.

En 2011, l'Espace lémanique compte 2 850 900 personnes dont 53% habitent sur sol suisse et 47% sur sol français. Sur les 1 503 500 personnes habitant en Suisse, 725 900 résident dans le canton de Vaud, 460 500 dans le canton de Genève et 317 000 dans le canton du Valais. Sur les 1 347 400 habitants en France¹, 744 700 personnes résident dans le département de Haute-Savoie et 602 700 dans le département de l'Ain.

Six habitants sur dix en âge de travailler

Sur l'ensemble de l'Espace lémanique, la population est constituée de 24% de jeunes de moins de 20 ans (676 000 personnes en 2010), de 61% d'adultes en âge de travailler (1 711 200) et de 15% de personnes de plus de 65 ans (431 900).

D'un côté comme de l'autre de la frontière, les 30-55 ans sont les classes d'âges les plus présentes, leurs parts cumulées s'élèvent à 36% sur le territoire français et à 37% sur le territoire suisse, des proportions comparables à la totalité de la France métropolitaine (34%) et de la Suisse (37%).

Si l'on considère les moins de 25 ans, on constate que la population résidente du côté français se distingue notablement de celle du côté suisse. D'une part, les moins de 15 ans y sont en proportion nettement plus nombreux avec 20% contre 16% dans l'Espace lémanique suisse. A priori, cela s'explique par la fécondité plus importante observée en France. D'autre part, la proportion des 15-25 ans est sensiblement moindre du côté français par rapport au côté helvétique. Ce déficit s'explique notamment par l'émigration liée aux études découlant de l'absence de hautes écoles dans l'Espace lémanique français.

La structure par âge et sexe ne se distingue pas des deux côtés de la frontière. D'un côté comme de l'autre, les femmes y sont globalement aussi nombreuses que les hommes avec 49% contre 51% de la population. De même, elles sont moins nombreuses en France comme en Suisse jusqu'à

POPULATION

Note 1 Les estimations provisoires de 2011 portent sur la population totale par région et département et ne donnent pas sa structure selon le sexe et l'âge. Dès lors, la suite de ce chapitre traite des données des recensements de la population dont les plus récentes portent sur 2010.

30 ans (avec un écart de -1 point de pourcent par rapport aux hommes), puis nettement plus nombreuses après 60 ans (avec un écart de +2 points de pourcent)¹.

Une population en forte croissance spécialement dans les territoires français aux frontières de la Suisse

Entre 1999 et 2010, la population de l'Espace lémanique augmente de 386 700 habitants, soit une croissance moyenne de 1,4 % chaque année. L'Espace lémanique français a une croissance moyenne par an plus élevée que l'Espace lémanique suisse (+1,4 % contre +1,3 %). Ces croissances élevées sont supérieures aux augmentations annuelles moyennes de la population de la région Rhône-Alpes (+0,9 %), de la France (+0,6 %) et de la Suisse (+0,9 %).

En 2010, la Haute-Savoie compte 106 100 habitants de plus que onze ans auparavant et l'Ain 81 900. La croissance de la population dans l'Espace lémanique français est plus forte dans les arrondissements proches de la frontière suisse. La très forte croissance annuelle moyenne de l'arrondissement de Gex (+2,6 %) et de l'arrondissement de St-Julien-en-Genevois (+2,0 %) s'explique par la proximité de Genève, important bassin d'emploi de la région lémanique. Arrive au troisième rang de la croissance de population l'arrondissement de Thonon-les-Bains avec 1,8 % d'augmentation moyenne par an. Cette croissance peut s'expliquer par la proximité de ce territoire avec le bassin d'emploi lausannois. En effet, l'accès à la capitale vaudoise et à son agglomération est facilité, entre autres, par les bateaux qui relient Thonon-les-Bains et Evian-les-Bains à Ouchy-Lausanne.

Dans l'Espace lémanique suisse, la population du canton de Vaud, avec +1,4 % de croissance moyenne par an, augmente proportionnellement plus que celle des autres cantons: Genève +1,3 % et le Valais +1,2 %. En 2010, le canton de Vaud compte 101 700 habitants de plus que onze ans auparavant, le canton de Genève 58 800 et le Valais 38 200.

Territoire attractif, l'Espace lémanique doit sa croissance aux flux migratoires

Par sa qualité de vie, sa situation privilégiée tant sur le plan politique qu'économique, l'Espace lémanique est un territoire attractif, notamment pour la population étrangère. En 2010, on compte 20 % d'étrangers dans

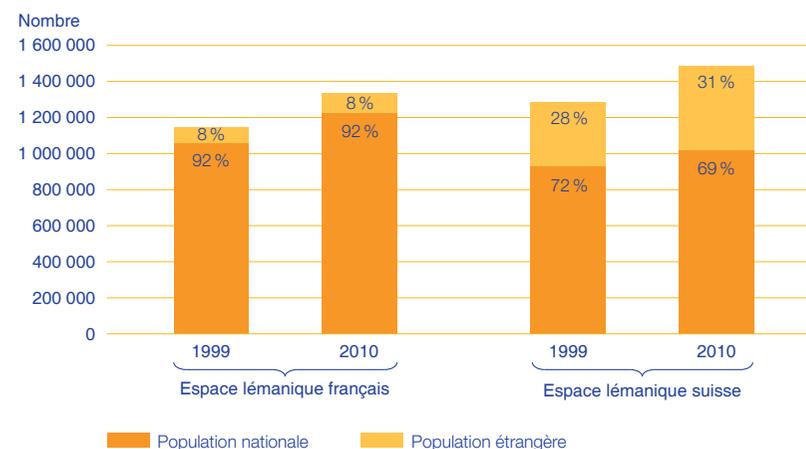
Note 1 La part des moins de 30 ans est du côté suisse de 17 % pour les femmes et de 18 % pour les hommes et du côté français de 18 % et 19 %. La part des plus de 60 ans est du côté helvétique de 12 % pour les femmes et de 9 % pour les hommes et du côté français de 11 % et 9 %.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION PERMANENTE DANS L'ESPACE LÉMANIQUE, 1999-2010

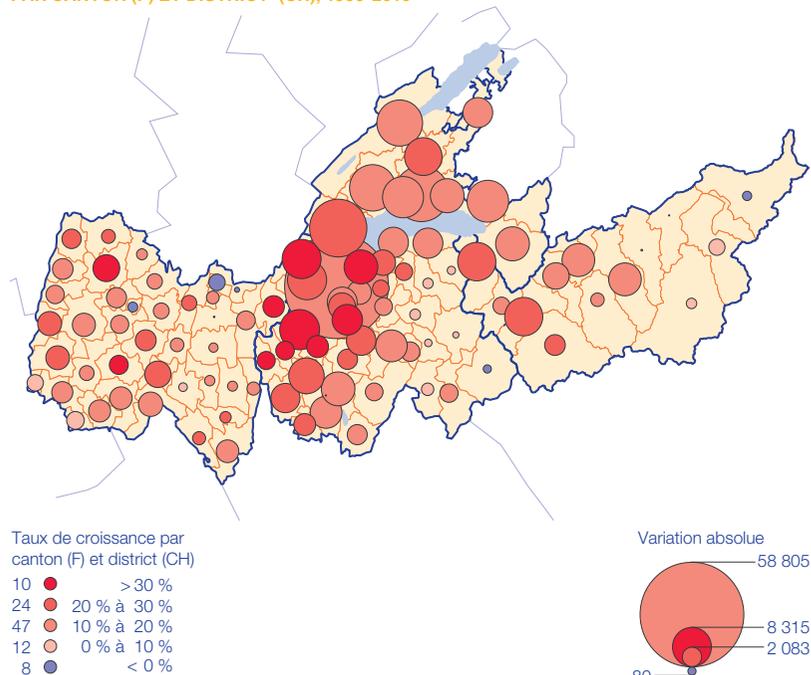
	Effectif 2010	Croissance entre 1999 et 2010		
		Absolu	En %	Moyenne par an en %
Total Espace lémanique	2 819 100	386 700	+13,7	+1,4
Espace lémanique suisse	1 483 700	198 700	+13,4	+1,3
Genève	457 700	58 800	+12,8	+1,3
Vaud	713 300	101 700	+14,3	+1,4
Valais	312 700	38 200	+12,2	+1,2
Espace lémanique français	1 335 400	188 000	+14,1	+1,4
Haute-Savoie	738 100	106 100	+14,4	+1,4
Ain	597 300	81 900	+13,7	+1,3
Suisse	7 870 100	746 600	+9,5	+0,9
Région Rhône-Alpes	6 230 700	584 800	+9,4	+0,9
France métropolitaine	62 765 200	4 244 500	+6,8	+0,6

Sources : INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2010. OFS, ESPOP (1999) et STATPOP (2010).

POPULATION DE L'ESPACE LÉMANIQUE PAR ORIGINE



Sources : INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2010. OFS, ESPOP (1999) et STATPOP (2010).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DANS L'ESPACE LÉMANIQUE, PAR CANTON (F) ET DISTRICT¹ (CH), 1999-2010


1 Sauf pour Genève qui ne comprend pas de district et pour lequel sont utilisées les données à l'échelle du canton.

Sources : INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2010. OFS, ESPOP (1999) et STATPOP (2010).

l'Espace lémanique. La part de la population étrangère est nettement plus forte du côté suisse (31 %, dont 5 % de Français) que du côté français (8 %, dont 2 % de Suisses).

Côté suisse, le canton de Genève arrive en tête avec 39 % d'étrangers dans sa population résidante permanente en 2010, suivi du canton de Vaud avec 31 % et du Valais avec 21 % contre 22 % pour la Suisse. Côté français, la population étrangère est légèrement plus élevée dans le département de Haute-Savoie que dans l'Ain (8,5 % contre 7,8 %) en 2010 contre 6 % pour la France.

Dans l'Espace lémanique suisse, l'accroissement de la population résidante permanente étrangère est plus important que celui de la population suisse : entre 1999 et 2010, elle augmente de 2,5 % en moyenne par an, alors que la population résidante permanente suisse ne s'accroît, elle, que de 0,8 %. Sur la période, 56 % de l'augmentation de la population de l'Espace lémanique suisse s'explique par celle de la population étrangère. La plus grande partie de la hausse découle du solde migratoire (arrivées moins départs), en lien avec l'attractivité du marché de l'emploi suisse dans une conjoncture économique plus favorable que dans l'UE. Par ailleurs, l'immigration a été facilitée par l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP).

Sur le territoire français, la croissance de la population d'origine étrangère est aussi supérieure à celle de la population française (+2,0 % contre +1,3 % en moyenne par an entre 1999 et 2010), mais seuls 11 % de l'augmentation de la population dans l'Espace lémanique français entre 1999 et 2010 s'explique par l'augmentation de la population étrangère. Bien que le nombre de naissances soit plus élevé que le nombre de décès, l'augmentation de la population totale s'explique avant tout par les flux migratoires, inter- mais aussi intra-nationaux.

Entre 1999 et 2010, le taux de croissance annuel moyen pour les départements de l'Ain (+1,3 %) et de la Haute-Savoie (+1,4 %) se compose respectivement pour +0,9 % et +0,8 % du solde migratoire apparent¹ et pour +0,5 % et +0,6 % du solde naturel. L'accroissement dû au solde migratoire apparent est proportionnellement plus élevé pour ces deux départements que pour la région Rhône-Alpes (+0,4 %) et la France métropolitaine (+0,2 %).

Note 1 La variation totale de la population est mesurée par différence des populations entre deux recensements. Elle comporte des imprécisions tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Le solde migratoire est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel. Le solde naturel est bien connu à travers les chiffres de l'état civil. Le solde migratoire est donc qualifié d'« apparent » afin que l'utilisateur garde en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache. Ce solde est une information néanmoins importante car elle renseigne sur l'attractivité du territoire concerné.

Sources : INSEE, Recensement de la population 1999 et 2010. OFS, Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) pour les données jusqu'en 2009 et Statistique de la population et des ménages (STATPOP) dès 2010.

EMPLOI

Porté par le secteur tertiaire, l'emploi augmente dans l'Espace lémanique depuis 1999. Dans le secteur secondaire, si la construction est florissante des deux côtés du lac Léman, l'industrie résiste bien côté suisse, mais subit de lourdes pertes côté français. Le secteur primaire, quant à lui, perd des emplois sur l'ensemble du territoire.

Selon les dernières estimations au premier trimestre 2013, l'Espace lémanique est un bassin d'emplois dynamique comprenant approximativement 1 313 000 emplois. La partie suisse de cet espace comptabilise environ 801 000 emplois¹. Côté français, l'INSEE estime à 300 000 l'emploi total en Haute-Savoie au 31 décembre 2012 et à 212 000 dans l'Ain. Ces chiffres provisoires font donc état de 512 000 emplois dans l'Espace lémanique français à fin 2012.

Forte croissance de l'emploi dans l'Espace lémanique ces dix dernières années

La croissance de l'emploi dans l'Espace lémanique suisse est supérieure à celle de l'emploi en Suisse: +1,6% en moyenne par an contre +1,1% entre 2001 et 2008. Le canton de Genève est le moteur de cette croissance avec +1,9% par an; viennent ensuite le canton de Vaud avec +1,5% et le canton du Valais (+1,1%). La croissance moyenne par an de l'emploi est nettement plus forte entre 2005 et 2008 (+2,9%) qu'entre 2001 et 2005 (+0,6%). Entre 1999 et 2009, la progression de l'emploi dans l'Espace lémanique français (+1,3% en moyenne par an) est la même que celle de la région Rhône-Alpes. L'augmentation du nombre d'emplois est plus forte en Haute-Savoie (+1,4%) que dans l'Ain (+1,3%)².

Le secteur tertiaire, poids lourd de l'emploi, gagne encore du terrain

Les poids des secteurs primaire et secondaire diminuent au profit du secteur tertiaire. Le poids du secteur tertiaire est sensiblement plus élevé dans l'Espace lémanique suisse (78% des emplois en 2008) que dans l'Espace lémanique français (70% en 2009); c'est pourtant côté français que cette part a le plus augmenté au cours de la période étudiée, enregistrant une hausse de +5,7 points de pourcent en dix ans (1999-2009), contre seulement +1,9 point côté suisse pour les huit années (2001-2008).

EMPLOIS DANS LES CANTONS DE L'ESPACE LÉMANIQUE SUISSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, 2008

	Vaud		Valais		Genève		Espace lémanique suisse	
	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %	Effectif	Part en %
Secteur primaire	14 496	4,3	10 864	7,7	1 817	0,6	27 177	3,5
Secteur secondaire	66 132	19,4	37 249	26,4	43 956	14,6	147 337	18,8
Industrie, dont	42 609	12,5	21 314	15,1	28 646	9,5	92 569	11,8
Industrie manufacturière	38 931	11,4	18 766	13,3	26 383	8,8	84 080	10,7
Construction	23 523	6,9	15 935	11,3	15 310	5,1	54 768	7,0
Secteur tertiaire	259 616	76,3	93 177	65,9	255 055	84,8	607 848	77,7
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	55 455	16,3	21 023	14,9	40 864	13,6	117 342	15,0
Services, dont	204 161	60,0	72 154	51,1	214 191	71,2	490 506	62,7
Transports et entreposage	15 155	4,5	7 248	5,1	14 268	4,7	36 671	4,7
Hébergement et restauration	18 412	5,4	14 766	10,5	16 514	5,5	49 692	6,4
Information et communication	10 367	3,0	1 744	1,2	9 145	3,0	21 256	2,7
Activités financières et d'assurance	14 823	4,4	4 282	3,0	28 430	9,5	47 535	6,1
Activités immobilières	3 495	1,0	987	0,7	2 973	1,0	7 455	1,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	26 577	7,8	6 585	4,7	22 868	7,6	56 030	7,2
Activités de services administratifs et de soutien	15 514	4,6	3 906	2,8	19 212	6,4	38 632	4,9
Administration publique	12 857	3,8	4 252	3,0	11 390	3,8	28 499	3,6
Enseignement	28 339	8,3	7 451	5,3	19 828	6,6	55 618	7,1
Santé humaine et action sociale	45 851	13,5	16 239	11,5	32 927	10,9	95 017	12,1
Total	340 244	100,0	141 290	100,0	300 828	100,0	782 362	100,0

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises 2008.

Note 1 Selon la statistique trimestrielle des emplois dans l'Espace lémanique les secteurs secondaire et tertiaire comptent 774 350 emplois au premier trimestre 2013. Compte tenu de l'évolution de l'emploi dans l'agriculture (Relevé des structures agricoles de 2012) et en supposant une stabilité pour le reste du secteur primaire (2380 emplois), l'emploi total de l'Espace lémanique suisse peut être estimé à 801 000.

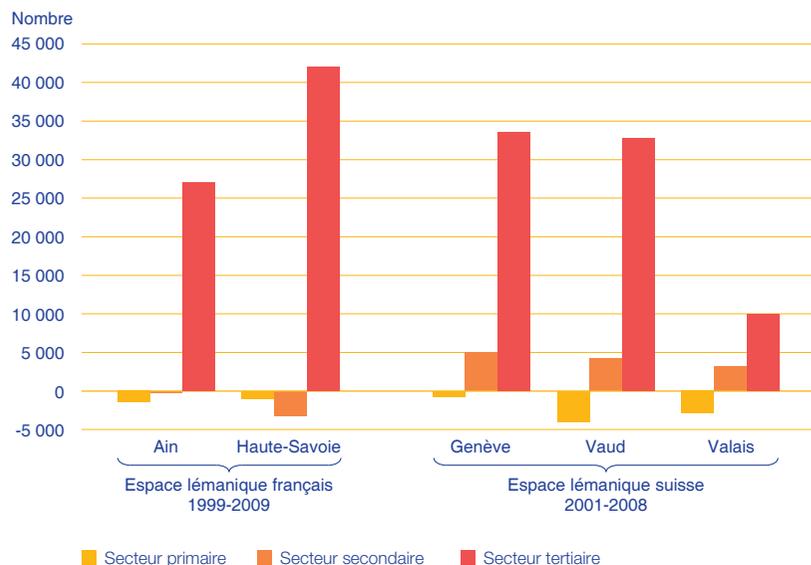
Note 2 Les deux espaces lémaniques, français et suisse, ne portent pas exactement sur les mêmes périodes. Pour la Suisse, les données sont celles du Recensement fédéral des entreprises des troisièmes trimestres de 2001, 2005 et 2008 (état au 30 septembre), selon la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA 2008. Pour la France, ce sont celles des Recensement de la population de 1999 et 2009 (état au 1^{er} janvier). L'évolution de l'emploi côté français (1999-2009) se base sur un état de la situation deux ans plus tôt que celle de l'emploi côté suisse (2001-2008).

EMPLOIS SUR LE LIEU DE TRAVAIL DANS LES DÉPARTEMENTS FRANÇAIS DE L'ESPACE LÉMANIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, 2009

	Ain		Haute-Savoie		Espace lémanique français	
	Effectif	Part en%	Effectif	Part en%	Effectif	Part en%
Secteur primaire	5 717	2,7	4 525	1,6	10 242	2,0
Secteur secondaire	68 349	31,7	74 771	25,8	143 120	28,4
Industrie	51 218	23,8	50 284	17,4	101 502	20,1
Construction	17 131	8,0	24 487	8,5	41 618	8,2
Secteur tertiaire	141 417	65,6	209 965	72,6	351 382	69,6
Commerce, transports, services divers	82 721	38,4	131 955	45,6	214 676	42,5
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	58 696	27,2	78 010	27,0	136 706	27,1
Total	215 483	100,0	289 261	100,0	504 744	100,0

Source: INSEE, Recensement de la population de 2009.

VARIATION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS L'ESPACE LÉMANIQUE



Sources: INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2009. OFS, RFE de 2001 et 2008.

En 2008, le secteur tertiaire, qui regroupe le commerce et tous les services s'adressant aux entreprises et aux ménages, compte 607 900 emplois dans le Bassin lémanique suisse. La part du secteur tertiaire est plus élevée ici qu'à l'échelle nationale (78 % contre 70 %). Le poids de ce secteur varie d'un canton à l'autre: très présent dans le canton de Genève (85 %), il est nettement moins dominant en Valais (66 %).

Le secteur tertiaire gagne 76 300 emplois entre 2001 et 2008 dans l'Espace lémanique suisse. Sa croissance est de 1,9 % en moyenne par an, alors qu'elle est de 1,5 % à l'échelon national. En comparaison cantonale, Genève arrive en tête avec une augmentation moyenne par an de +2,0 %, suivi de Vaud avec +1,9 % et du Valais avec +1,6 %.

Dans l'Ain et en Haute-Savoie, en 2009, le secteur tertiaire compte 351 400 emplois, soit 70 % du total des emplois de ces deux départements. Le poids du secteur tertiaire y est inférieur à celui observé au sein de la région Rhône-Alpes (73 %) et de l'Espace lémanique suisse (78 %).

Seul secteur d'activité à croître dans l'Espace lémanique français, le secteur tertiaire gagne 69 100 places de travail entre 1999 et 2009. Sa croissance moyenne par an (+2,2 %) est supérieure à celle de la région Rhône-Alpes (+2,0 %). La croissance du secteur tertiaire est plus élevée dans le département de Haute-Savoie (+2,3 %) que dans l'Ain (+2,1 %).

Le secteur secondaire progresse dans l'Espace lémanique malgré les pertes enregistrées dans l'industrie française

Le secteur secondaire se compose de deux grandes branches, l'industrie et la construction. Au cours de la première décennie des années 2000, la construction enregistre une croissance vigoureuse des deux côtés du lac Léman. L'industrie, quant à elle, souffre, surtout du côté français où les emplois s'érodent progressivement. Du côté suisse, l'emploi dans l'industrie connaît des années difficiles dans la première moitié de la décennie, mais retrouve ensuite le chemin de la croissance.

Le secteur secondaire est proportionnellement plus important dans l'Espace lémanique français que suisse: sa part dans les départements de l'Ain et de Haute-Savoie est de 28 % en 2009, soit supérieure de 10 points de pourcentage à celle des trois cantons suisses. Le poids du secteur secondaire de l'Espace lémanique français est aussi supérieur à celui de la région Rhône-Alpes (25 %).

En 2009, l'Espace lémanique français compte 143 100 emplois dans le secteur secondaire, dont 101 500 (20 %) dans l'industrie et 41 600 dans la construction (8 %).

Selon l'INSEE, l'industrie française perd des emplois tout au long de la décennie. Dans la région Rhône-Alpes, et spécialement en Haute-Savoie, les suppressions de postes sont élevées. 14 900 emplois disparaissent dans l'industrie entre 1999 et 2009 dans l'Espace lémanique français, soit une baisse de 1,4 % en moyenne par an. Grâce au secteur de la construction qui, lui, est florissant et qui gagne 11 400 emplois sur la période (+3,3 % de croissance moyenne par an), le secteur secondaire dans l'Espace lémanique français enregistre au final une diminution moyenne de 0,2 % par an.

Le poids du secteur secondaire lémanique suisse est inférieur à celui observé en Suisse (19 % contre 25 % en 2008) en raison d'une industrie proportionnellement moins présente. En 2008, l'Espace lémanique suisse compte 147 300 emplois dans le secteur secondaire, dont 92 500 dans l'industrie (12 %) et 54 800 dans la construction (7 %).

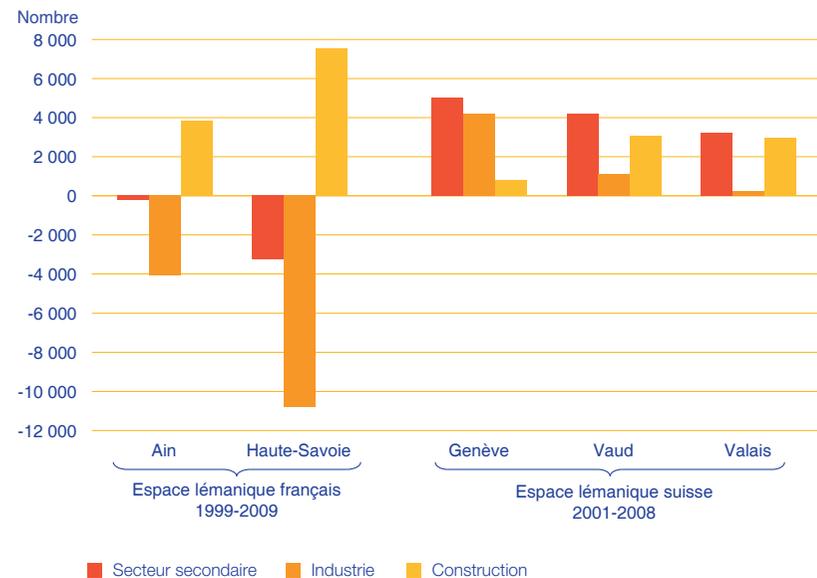
Entre 2001 et 2008, l'emploi dans le secteur secondaire de l'arc lémanique connaît une forte croissance moyenne par an (+1,3 %), plus importante que celle qui existe au niveau national (+0,7 %). Cela s'explique en grande partie par la bonne santé de la construction dans les cantons de Vaud et du Valais.

Un secteur primaire en perte de vitesse

Le secteur primaire accuse une baisse structurelle permanente dans l'Espace lémanique qui voit disparaître un emploi sur cinq au cours de la décennie. Ce phénomène n'est pas propre à la région; dans toute l'Europe, les emplois du secteur primaire sont en baisse. Cette diminution est notamment le résultat de la mise en place de politiques agricoles qui visent à réduire le nombre d'exploitations de petite et moyenne importances ainsi que de la pression qu'exercent l'habitat et les autres activités économiques sur l'occupation du sol.

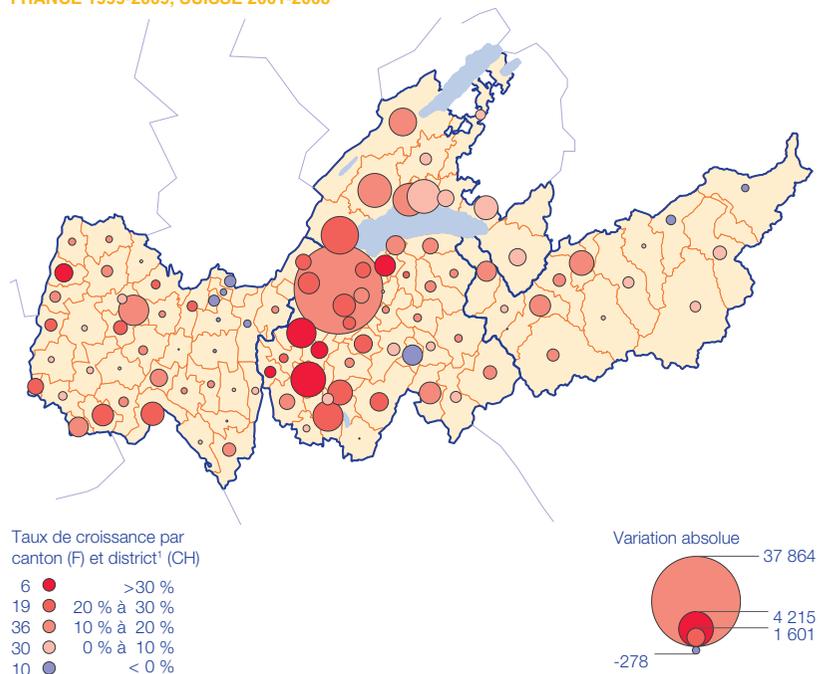
Entre 2001 et 2008, la baisse moyenne par an du secteur primaire dans le Bassin lémanique suisse est de 3,5 %. La contraction du nombre d'emplois est davantage marquée en début de période (-4900 emplois) mais reste forte entre 2005 et 2008 (-2700 emplois).

VARIATION DE L'EMPLOI DANS LE SECTEUR SECONDAIRE DE L'ESPACE LÉMANIQUE



Sources: INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2009. OFS, RFE de 2001 et 2008.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'ESPACE LÉMANIQUE,
FRANCE 1999-2009, SUISSE 2001-2008



1 Sauf pour Genève qui ne comprend pas de district (données cantonales).

Sources : INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2009. OFS, RFE de 2001 et 2008.

Du côté français, entre 1999 et 2009, la diminution moyenne par an des emplois dans l'agriculture est de 2,1 %. 2400 emplois disparaissent dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie au cours de cette période.

En 2008, le poids du secteur primaire dans l'Espace lémanique suisse est inférieur à celui de l'ensemble de la Suisse (3,5% contre 4,3%). Celui-ci varie cependant fortement d'un canton à l'autre, il est très faible à Genève (0,6%), égal à la moyenne nationale pour Vaud (4,3%) et encore relativement important en Valais (7,7%).

Dans l'Espace lémanique français, le poids des emplois dans l'agriculture est de 2,0%, ce qui est très proche du poids de ce secteur dans la région Rhône-Alpes (1,9%). Il est plus faible dans le département de Haute-Savoie (1,6%) et un peu plus important dans le département de l'Ain (2,7%).

Sources INSEE, Recensement de la population de 1999 et 2009. OFS, Recensement fédéral des entreprises de 2001, 2005 et 2008, chiffres révisés selon la NOGA 2008.

LES FRONTALIERS DANS L'ESPACE LÉMANIQUE

Régions étudiées



Note 1 L'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP) a libéralisé progressivement le statut des frontaliers. Dès le 1^{er} juin 2002, les frontaliers n'ont plus l'obligation de résider en zone frontalière depuis six mois avant le dépôt du dossier, le retour au domicile passe de quotidien à hebdomadaire, l'autorisation de travail (liée au contrat de travail) est délivrée pour 5 ans et les frontaliers peuvent accéder à une activité indépendante en Suisse. Dès le 1^{er} juin 2004, la priorité donnée aux travailleurs indigènes et les contrôles des conditions de salaire et de travail sont levés. Sur présentation d'un contrat de travail, les ressortissants de l'UE obtiennent automatiquement une autorisation de travail. Dès le 1^{er} juin 2007, les zones frontalières sont supprimées. Depuis leur suppression, le frontalier bénéficie de la mobilité géographique et professionnelle.

Note 2 Les données utilisées sont toujours celles du 3^e trimestre quelle que soit l'année considérée. Pour plus de fluidité dans le texte, le trimestre ne sera pas précisé à chaque fois.

Depuis l'entrée en vigueur en 2002 de l'Accord sur la libre circulation des personnes (ALCP)¹ entre l'Union européenne et la Suisse, le nombre de frontaliers a doublé dans l'Espace lémanique. Cette croissance relative (+7,3% en moyenne annuelle) étant supérieure à celle de l'ensemble des emplois dans la région (+1,7%), la part de l'emploi occupée par des frontaliers dans les secteurs secondaire et tertiaire augmente et passe de 7% en 2002 à 12% en 2012.

90 300 frontaliers dans l'Espace lémanique en 2012, soit deux fois plus qu'il y a 10 ans

Au 3^e trimestre 2012², la Suisse compte 268 500 frontaliers, dont 90 300 (un tiers) travaillent dans l'Espace lémanique. Parmi ces 90 300 frontaliers, 88 800 habitent en France (98%) dont 16 600 dans l'Ain (18%) et 56 800 en Haute-Savoie (63%). Les frontaliers travaillant dans l'Espace lémanique sont avant tout employés dans le canton de Genève: 72% travaillent sur sol genevois (64 700), 25% dans le canton de Vaud (23 000) et 3% en Valais (2 700).

Afin de répondre aux besoins de l'économie, le nombre de frontaliers dans l'Espace lémanique a doublé entre 2002 et 2012, passant de 44 500 à 90 300. Le canton de Genève emploie ainsi 33 000 frontaliers de plus que dix ans auparavant, le canton de Vaud 11 800 et le canton du Valais 1 000.

La croissance moyenne par an des frontaliers dans l'Espace lémanique suisse est plus élevée que celle des frontaliers en Suisse (+7,3% contre +5,2% de 2002 à 2012). Dans les cantons de Genève et de Vaud, la croissance moyenne par an des frontaliers est identique (+7,4%) alors que celle du canton du Valais est proche de celle de la Suisse (+5,0%).

La part de l'emploi occupée par les frontaliers augmente

En 2012, 11,6% des emplois des secteurs secondaire et tertiaire de l'Espace lémanique suisse sont occupés par des frontaliers (6,7% en 2002) qui sont proportionnellement plus présents dans le secteur secondaire (17,2%) que dans le tertiaire (10,3%). La proportion de frontaliers dans l'emploi est nettement plus forte dans le canton de Genève (22,5% contre 12,9% en 2002) que dans le canton de Vaud (6,5% contre 3,8% en 2002): la part genevoise est particulièrement élevée car le canton offre plus de places de travail qu'il ne compte de personnes actives.

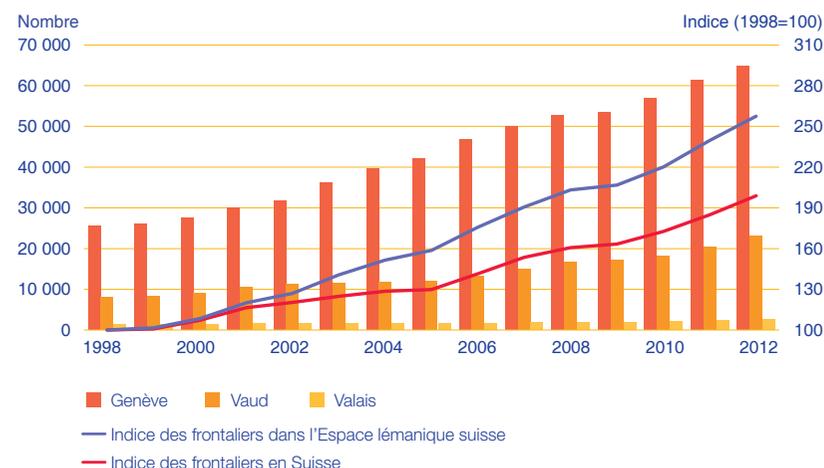
FRONTALIERS DANS L'ESPACE LÉMANIQUE SELON LE LIEU DE TRAVAIL

	Effectif au 3 ^e trimestre		Part dans l'emploi en 2012, en %	Croissance moyenne par an en %
	2002	2012		
Suisse	162 500	268 500	6,4	+5,2
Espace lémanique	44 500	90 300	11,6	+7,3
Genève	31 700	64 700	22,5	+7,4
Vaud	11 200	23 000	6,5	+7,4
Valais ¹	1 600	2 600	1,3	+5,0

1 Pour le Valais, part dans l'emploi en 2008 calculée sur la base du Recensement fédéral des entreprises.

Sources: OFS, Statistique des frontaliers, STATEM.

ÉVOLUTION DES FRONTALIERS AU 3^e TRIMESTRE



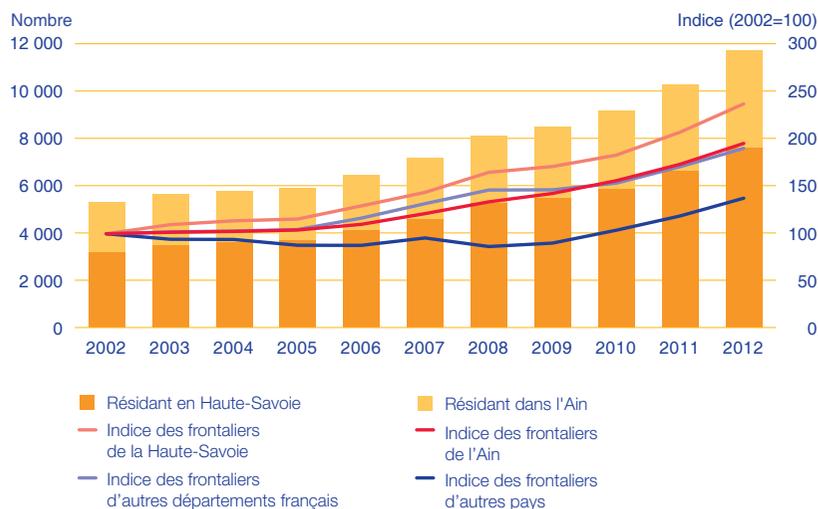
Source: OFS, Statistique des frontaliers.

FRONTALIERS DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE SELON LE LIEU DE RÉSIDENCE

	Effectifs au 3 ^e trimestre					
	Région valdo-valaisanne			Vaud		Valais
	2002	2012	2012	Part en %	2012	Part en %
Total de frontaliers	12 834	25 600	22 951	100	2 649	100
Frontaliers résidant en France	11 861	24 259	22 811	99	1 448	55
résidant dans l'Espace lémanique français	5 301	11 742	10 447	46	1 295	49
Haute-Savoie	3 200	7 623	6 356	28	1 267	48
Ain	2 101	4 119	4 091	18	28	1
résidant dans d'autres départements français	6 559	12 517	12 364	54	153	6
Frontaliers résidant dans d'autres pays	973	1 341	140	1	1 201	45

Source: OFS, Statistique des frontaliers.

ÉVOLUTION DES FRONTALIERS DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

En 2012, 25 600 frontaliers travaillent dans les cantons de Vaud et du Valais. La part des frontaliers travaillant dans le secteur tertiaire augmente avec le développement de ce secteur. Les frontaliers restent cependant sous-représentés dans le tertiaire (2,9% contre 3,9% sur le total des emplois) et surreprésentés dans le secondaire (7,7%).

Une croissance moyenne de 7,1 % par an

Le nombre de frontaliers travaillant dans la région valdo-valaisanne est passé de 12 800 en 2002 à 25 600 en 2012, ce qui représente une croissance moyenne par an de +7,1%.

La provenance des frontaliers travaillant dans le canton de Vaud est différente de celle des frontaliers travaillant dans le canton du Valais. Sur les 23 000 frontaliers travaillant dans le canton de Vaud en 2012, 22 800 résident en France (99%), les autres (1%) venant principalement d'Italie et d'Allemagne. Pour l'essentiel, les frontaliers français habitent dans les quatre départements suivants: le Doubs (6700 frontaliers), la Haute-Savoie (6400), le Jura (4200) et l'Ain (4100).

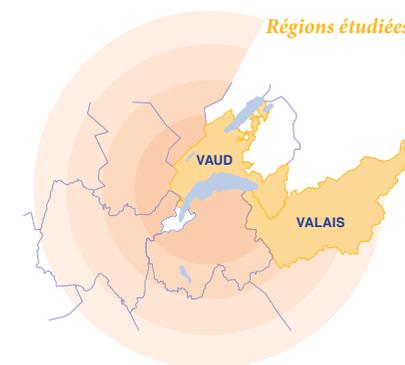
Dans le canton du Valais, sur 2600 frontaliers en 2012, 1400 habitent en France (55%) et 1200 en Italie (45%). Sur les 1400 frontaliers français, 1300 résident dans le département de Haute-Savoie et une trentaine habitent dans le département de l'Ain.

Le rythme de croissance le plus élevé échoit à l'évolution des frontaliers résidant en Haute-Savoie

Les frontaliers en provenance de Haute-Savoie travaillant dans la région valdo-valaisanne sont ceux qui ont connu la plus forte croissance moyenne par an ces dix dernières années avec +9,1%. Ils passent de 3200 en 2002 à 7600 en 2012. Leur augmentation est spécialement élevée entre 2010 et 2012 avec 1750 frontaliers supplémentaires.

Les frontaliers résidant dans l'Ain et travaillant dans la région valdo-valaisanne ont une croissance moyenne par an proche de celle des frontaliers des autres départements français (+7,1% pour l'Ain, +6,7% pour les autres départements français). Ils sont 2100 à habiter dans l'Ain en 2002 et 4100 en 2012. Les frontaliers résidant dans d'autres pays, ici essentiellement les Italiens, augmentent dans une proportion nettement plus faible dans la région. Ils sont 1000 en 2002 et 1300 en 2012 (+3,3% de croissance moyenne par an).

LES FRONTALIERS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE



Définition La Statistique des frontaliers (STAF) est une statistique trimestrielle de synthèse élaborée sur la base des données de la Statistique de l'emploi (STATEM), du Recensement des entreprises (RFE) et du Système d'information central sur la migration (SYMIC). Dans la STAF, les frontaliers sont entendus comme des individus étrangers, titulaires d'une autorisation de travail spécifique (permis G), exerçant une activité lucrative en Suisse, tout en conservant leur domicile à l'extérieur des frontières de la Suisse. Les Suisses, les binationaux ainsi que les employés des organisations internationales résidant à l'étranger et travaillant en Suisse ne sont pas pris en compte dans cette statistique.

Les frontaliers occupent 3,9% des emplois de la région valdo-valaisanne

Dans la région valdo-valaisanne, la part de l'emploi occupée par des frontaliers s'élève à 3,9% en 2008, contre 2,8% en 2001. En 2008, la proportion de frontaliers est plus forte dans le secteur secondaire (7,7% des emplois), et notamment dans l'industrie (9,7%), que dans le secteur tertiaire (2,9%). Dans le tertiaire, le recours à la main-d'œuvre frontalière est proportionnellement plus important dans le commerce (4,4%) que dans les services (2,5%). Toutefois, les frontaliers occupent une part des emplois plus élevée dans certaines branches d'activité des services comme l'*Hébergement et la restauration* et les *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* (respectivement 3,6% et 3,5%).

Toujours plus nombreux dans les emplois du secteur tertiaire, les frontaliers restent cependant surreprésentés dans le secteur secondaire

Le nombre de frontaliers dans le secteur tertiaire a augmenté deux fois plus vite que dans le secteur secondaire (+9,2% contre +4,9% de croissance moyenne par an entre 2002 et 2012). Par conséquent, la part des frontaliers actifs dans le tertiaire sur le nombre total de frontaliers augmente de 10 points de pourcent en dix ans. Alors qu'en 2002, les frontaliers se répartissaient pratiquement à parts égales entre les deux secteurs (6100 dans le secteur secondaire et 6400 dans le secteur tertiaire), en 2012, on compte 39% de frontaliers dans le secteur secondaire (9900) contre 60% dans le tertiaire (15400).

Dans le secteur tertiaire, le nombre de frontaliers augmente fortement dans les services qui s'adressent aux entreprises et aux ménages (+10% de croissance moyenne par an). Ils sont 4200 en 2002 et 11300 en 2012. Les branches d'activité, qui ont une croissance moyenne par an très élevée au cours de ces dix dernières années, sont les *Activités de services administratifs et de soutien*, l'*Enseignement*, les *Activités spécialisées, scientifiques et techniques* (+15%), ainsi que les emplois dédiés à la *Santé humaine et l'action sociale* (+13%).

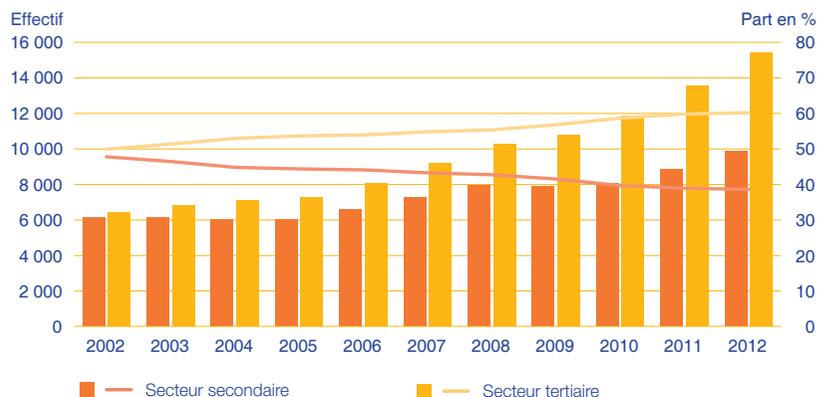
Dans le secteur secondaire, les frontaliers sont plus nombreux dans le domaine de l'industrie (7500 en 2012) que dans celui de la construction (2400). Par contre, la croissance moyenne par an des frontaliers dans ces deux branches d'activité est similaire (+5%).

FRONTALIERS SELON LES SECTEURS ET BRANCHES D'ACTIVITÉ

	Effectifs de frontaliers au 3 ^e trimestre		Croissance moyenne par an en %	Part dans l'emploi en 2008 en %
	2002	2012		
Région valdo-valaisanne	12 834	25 600	+7,1	3,9
Secteur primaire	288	300	+0,4	1,4
Secteur secondaire	6 137	9 884	+4,9	7,7
Industrie	4 666	7 522	+4,9	9,7
Construction	1 471	2 362	+4,8	4,3
Secteur tertiaire	6 409	15 417	+9,2	2,9
Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	2 206	4 139	+6,5	4,4
Services dont	4 203	11 278	+10,4	2,5
Transports et entreposage	400	887	+8,3	2,9
Hébergement et restauration	1 121	1 340	+1,8	3,6
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	531	2 099	+14,7	3,5
Activités de services administratifs et de soutien	212	866	+15,1	2,3
Enseignement	215	855	+14,8	1,3
Santé humaine et action sociale	841	2 811	+12,8	2,6

Source: OFS, Statistique des frontaliers et Recensement fédéral des entreprises 2008.

FRONTALIERS DE LA RÉGION VALDO-VALAISANNE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE¹



1 La part des frontaliers dans le secteur primaire est de 2,2% (288) en 2002 et de 1,2% (300) en 2012.

Source: OFS, Statistique des frontaliers.

Les frontalières dans le tertiaire, spécialement dans la santé et l'action sociale

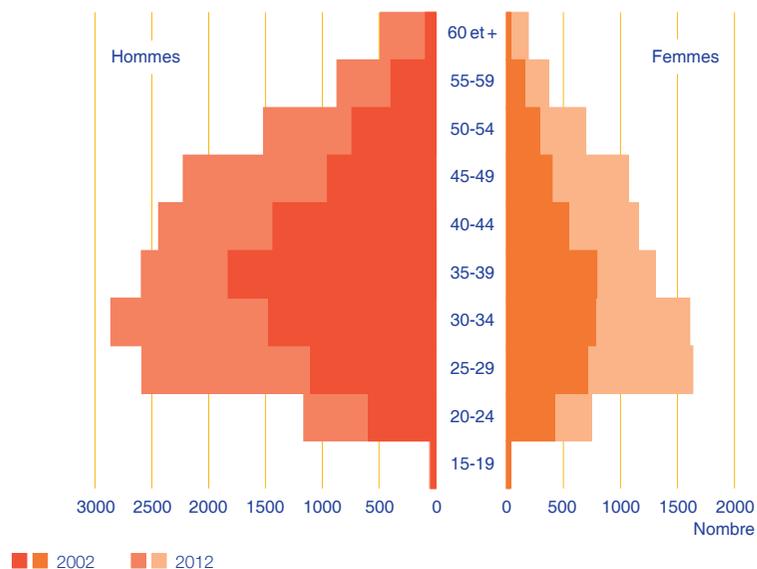
Sur les 25 600 frontaliers travaillant dans la région valdo-valaisanne en 2012, 8800 sont des femmes (34%) et 16 800 des hommes (66%). Les femmes ne se répartissent pas de la même manière que les hommes dans les branches d'activité. La part des femmes frontalières travaillant dans le tertiaire est de 71% contre 54% pour celle des hommes. Elles travaillent avant tout dans la *Santé humaine et action sociale* (22%, 2000 frontalières) et dans le commerce (15%, 1300). Elles sont 28% dans le secteur secondaire (essentiellement dans l'industrie manufacturière) alors que la part des hommes dans le secteur est de 44% dont 31% dans l'industrie et 13% dans la construction.

Les frontalières plus jeunes que les frontaliers

La structure par âge des frontaliers révèle que les femmes sont proportionnellement plus jeunes que les hommes: par exemple, 60% des frontalières ont moins de 40 ans en 2012 contre 55% des frontaliers. D'ailleurs, la catégorie la plus représentée chez les femmes est celle des 25-29 ans (1600 frontalières) et chez les hommes celle des 30-34 ans (2900 frontaliers).

Entre 2002 et 2012, toutes les classes d'âges ont connu une croissance moyenne de l'ordre de 4% à 9% par an à l'exception des 15-19 ans qui sont restés stables et des plus de 60 ans qui progressent de 18%. La part des frontaliers plus âgés a donc augmenté sur la période, avec une augmentation de 3 points de pourcent pour les frontaliers de plus de 50 ans (de 14% à 17%) et de 2 points pour les frontalières (de 12% à 14%).

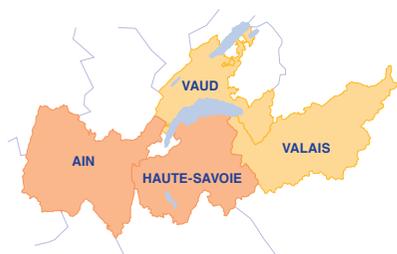
PYRAMIDE DES ÂGES DES FRONTALIERS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

LES FRONTALIERS RÉSIDANT EN HAUTE-SAVOIE ET DANS L'AIN ET TRAVAILLANT DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE

Régions étudiées



Les 11700 frontaliers des départements de Haute-Savoie et de l'Ain travaillant dans les cantons de Vaud et du Valais résident essentiellement aux abords de la frontière suisse. Les principaux flux de frontaliers¹ vers ces deux cantons sont, d'une part, ceux qui partent de l'arrondissement de Thonon-les-Bains vers la région s'étendant de l'Ouest lausannois à Monthey et, d'autre part, ceux qui partent des arrondissements de Gex et St-Julien-en-Genevois vers la région de la Côte jusqu'à Lausanne.

En 2012, 11 700 frontaliers résident dans l'Espace lémanique français et travaillent dans la région valdo-valaisanne, contre 5300 en 2002. De 2002 à 2012, leur croissance moyenne est de +8,3% par an. Ces frontaliers résident en majorité dans le département de Haute-Savoie (7600) contre 4100 dans le département de l'Ain et travaillent dans le canton de Vaud (10 400) contre 1300 dans le canton du Valais.

Les frontaliers habitent principalement les arrondissements de Thonon-les-Bains (44%), Gex (32%) et St-Julien-en-Genevois (12%)...

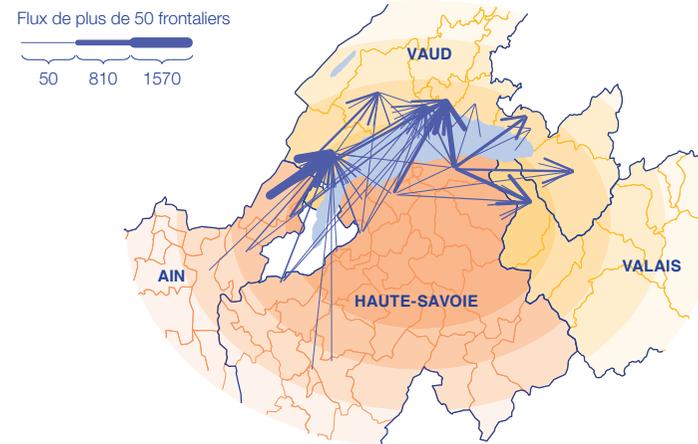
Sur les 11 700 frontaliers considérés, 88% habitent dans les arrondissements de Thonon-les-Bains (5200 frontaliers), de Gex (3800) et de St-Julien-en-Genevois (1400). Parmi les 1100 frontaliers qui habitent les autres arrondissements, 500 résident dans celui d'Annecy. A cela s'ajoutent 200 frontaliers dont le lieu de résidence n'est pas renseigné.

...et travaillent le plus fréquemment dans les districts de Nyon (32%), Lausanne (24%) et l'Ouest lausannois (10%)

Comme les lieux de résidence, les lieux de travail des frontaliers se concentrent dans les zones bien desservies par les moyens de communication qui se situent dans les districts du bord du lac. En 2012, trois districts, tous vaudois, occupent à eux seuls 66% de ces 11 700 frontaliers. Arrive largement en tête le district de Nyon avec 3700 frontaliers, suivi du district de Lausanne avec 2800 et celui de l'Ouest lausannois avec 1200.

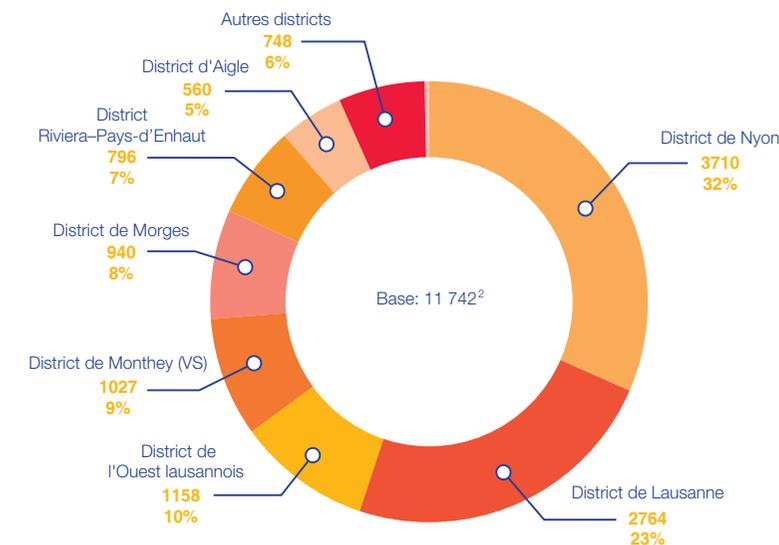
Quatre autres districts comptent entre 5% et 9% de l'effectif total des frontaliers en 2012: le district d'Aigle (600 frontaliers), celui de

FLUX DE FRONTALIERS ENTRE LE LIEU DE RÉSIDENCE (CANTONS FRANÇAIS) ET LE LIEU DE TRAVAIL (DISTRICTS SUISSES), 2012



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

FRONTALIERS DE L'ESPACE LÉMANIQUE FRANÇAIS¹ SELON LE DISTRICT DE TRAVAIL, 2012

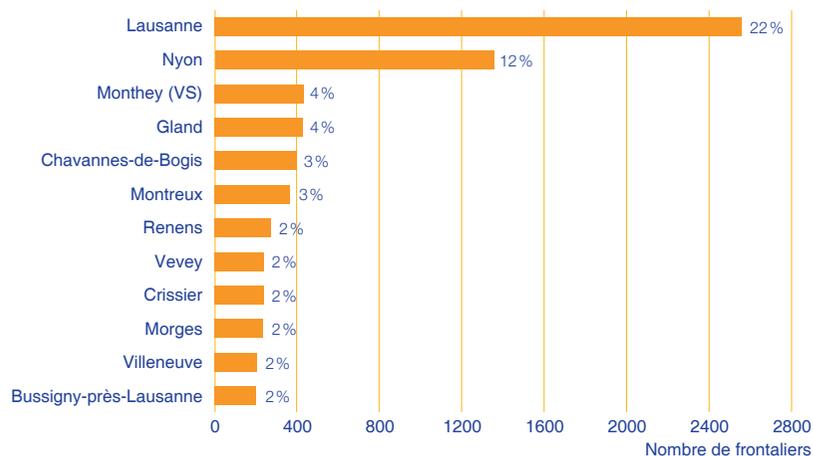


¹ Frontaliers résidant en Haute-Savoie et dans l'Ain et travaillant dans les cantons de Vaud et du Valais.
² Dont 39 (0%) non attribués.

Source: OFS, Statistique des frontaliers.

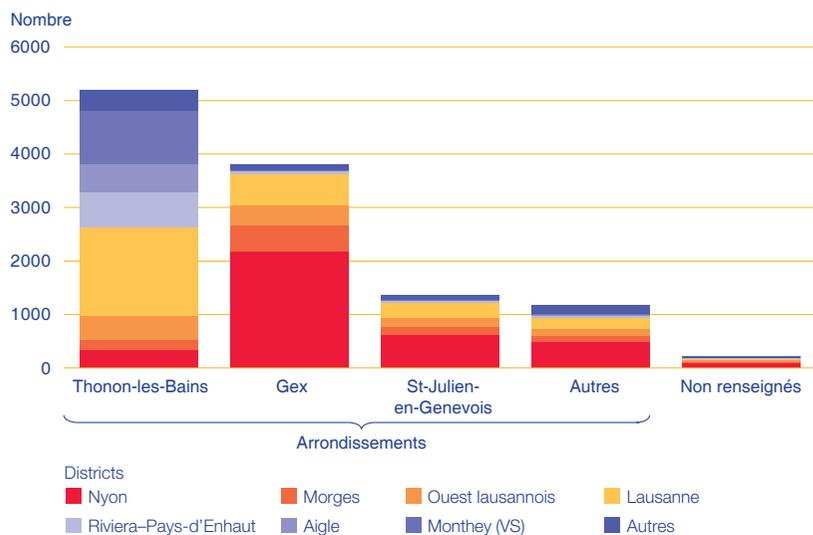
Note 1 L'analyse des flux de frontaliers se fait à partir d'une extraction de l'OFS donnant le nombre d'autorisations frontalières par commune de travail et code postal français. Le nombre d'autorisations frontalières est supérieur au nombre de frontaliers actifs parce que les cessations d'activité ne sont pas systématiquement annoncées aux autorités. En appliquant un coefficient fourni par l'OFS, on obtient les effectifs de frontaliers de la statistique des frontaliers (STAF). L'analyse de ce fichier donne des renseignements sur les flux de frontaliers à l'échelon de l'arrondissement ou du canton-ville français. Ces données ne sont par contre pas exploitables à un échelon territorial plus fin (découpage communal).

FRONTALIERS DE L'ESPACE LÉMANIQUE FRANÇAIS SELON LA COMMUNE¹ DE TRAVAIL, 2012



¹ Les 12 communes accueillant le plus grand nombre de frontaliers.
Source: OFS, Statistique des frontaliers.

FRONTALIERS SELON L'ARRONDISSEMENT DE RÉSIDENCE ET LE DISTRICT DE TRAVAIL, 2012



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

Base: 11 742

Riviera-Pays-d'Enhaut (800), celui de Morges (900) et celui de Monthey, seul district valaisan (1000).

Les autres districts du canton de Vaud et tous les districts du Valais à l'exception de Monthey comptent moins de 1% de l'effectif total des frontaliers de l'Ain et de la Haute-Savoie travaillant dans la région.

A l'échelle des communes suisses, dans la région valdo-valaisanne, ce sont Lausanne et Nyon qui emploient le plus grand nombre de frontaliers en provenance de l'Espace lémanique français avec respectivement 2600 et 1400 frontaliers actifs sur leur territoire (soit 22% et 12% des 11 700 frontaliers). Les autres communes importantes sont celles de Monthey, Gland, Chavannes-de-Bogis et Montreux avec chacune environ 400 frontaliers.

Les flux principaux s'expliquent notamment par la proximité géographique entre les lieux de résidence et de travail

Un frontalière sur cinq de l'Espace lémanique français travaillant dans la région valdo-valaisanne habite dans l'arrondissement de Gex et travaille dans le district de Nyon. Sous l'influence de sa proximité avec Genève, le district de Nyon a connu une croissance économique record ces dernières années. La population, tout comme l'emploi, a fortement augmenté dans le district avec notamment l'arrivée de nombreuses nouvelles entreprises. Cet essor économique profite à 2200 frontaliers, soit le plus grand flux de frontaliers de la région étudiée.

Le deuxième flux le plus important avec 1600 frontaliers (14%) qui pendulent entre l'arrondissement de Thonon-les-Bains et le district de Lausanne s'explique par l'attractivité de ce district en termes d'emplois et un territoire français bien desservi dans cette direction via le lac Léman.

La distance entre le lieu de domicile et le lieu de travail a encore aujourd'hui son importance puisqu'on note que dans les districts situés aux extrémités du lac Léman, les frontaliers proviennent presque exclusivement des arrondissements français limitrophes. Au fur et à mesure que la distance augmente entre l'arrondissement de domicile et le district de travail, la part des frontaliers en provenance de ces arrondissements diminue.

Région étudiée: le Chablais (Suisse et France)



D'un côté, les frontaliers résidant dans les arrondissements de Gex et St-Julien-en-Genevois représentent 75 % des frontaliers du district de Nyon, 68 % du district de Morges, 47 % de l'Ouest lausannois et 32 % de Lausanne.

De l'autre côté du lac, les frontaliers résidant dans l'arrondissement de Thonon-les-Bains représentent 95 % des frontaliers des districts de Monthey et d'Aigle, 84 % de ceux de la Riviera-Pays-d'Enhaut, 59 % de ceux de Lausanne et 40 % de ceux de l'Ouest lausannois.

1600 frontaliers dans le Chablais suisse

Pour des raisons méthodologiques, le Chablais comprend ici, sur territoire français, l'arrondissement de Thonon-les-Bains et, sur territoire suisse, le district d'Aigle pour le canton de Vaud ainsi que les districts de Monthey et de St-Maurice pour le canton du Valais.

En 2012, sur 1800 frontaliers travaillant dans le Chablais suisse, 1600 résident dans le Chablais français dont 68 % dans le canton-ville¹ d'Evian-les-Bains, 17 % dans ceux de Thonon-les-Bains² et 13 % dans celui d'Abondance.

Sur les 1600 frontaliers considérés, 62 % travaillent dans le district de Monthey, 34 % dans le district d'Aigle et 4 % dans le district de St-Maurice. Dans le district de Monthey, ce sont 1000 frontaliers qui se répartissent essentiellement entre les communes de Monthey (400), Vouvry (200) et celles de Port-Valais et Collombey-Muraz (100 chacune). Dans le district d'Aigle, les frontaliers travaillent avant tout dans les communes de Villeneuve (200 frontaliers) et d'Aigle (160).

Note 1 L'INSEE définit le canton-ville comme un regroupement d'une ou plusieurs communes entières, à la différence du canton, subdivision territoriale de l'arrondissement, qui englobe, dans la plupart des cas, plusieurs communes mais qui ne respectent pas toujours les limites communales.

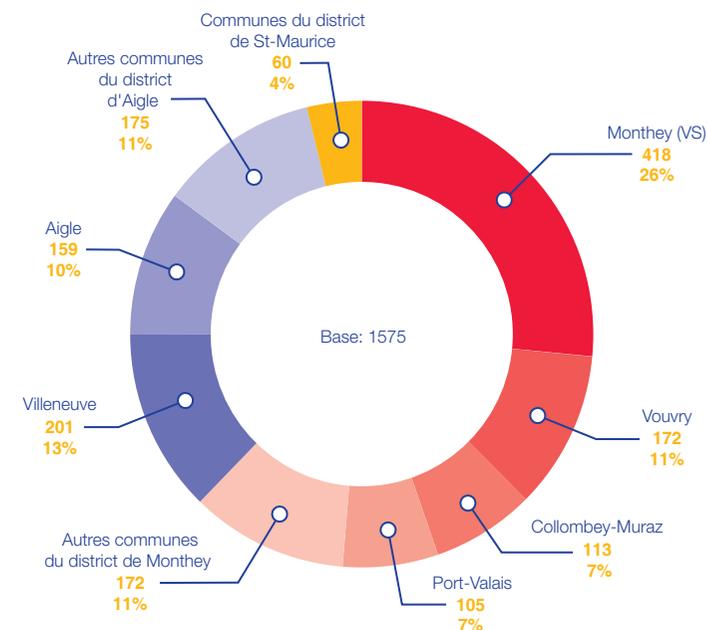
Note 2 Thonon-les-Bains, Thonon-les-Bains Ouest et Thonon-les-Bains Est.

FRONTALIERS TRAVAILLANT DANS LE CHABLAIS SUISSE, 2012

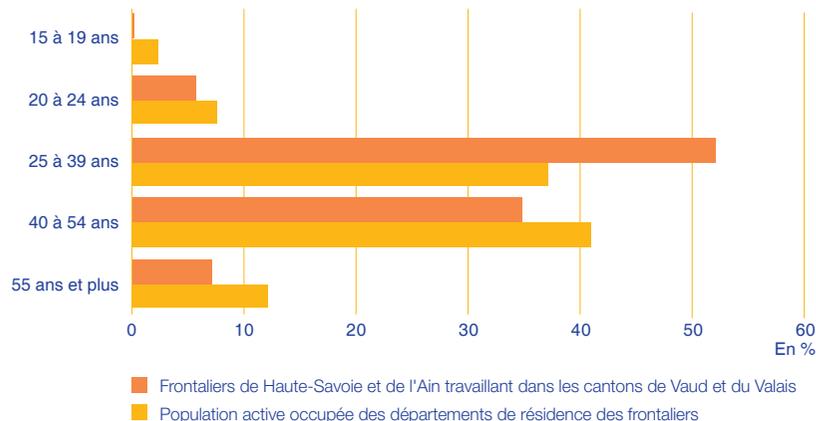
	Chablais Suisse		Districts	
	Monthey	Aigle	St-Maurice	
Nombre total de frontaliers	1 797	1 105	607	85
dont frontaliers résidant en Haute-Savoie	1 640	1 017	551	72
dont frontaliers résidant dans l'arrondissement de Thonon-les-Bains	1 575	980	534	60

Source: OFS, Statistique des frontaliers.

FRONTALIERS DU CHABLAIS FRANÇAIS SELON LA COMMUNE DE TRAVAIL DANS LE CHABLAIS SUISSE, 2012



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

**FRONTALIERS DE L'ESPACE LÉMANIQUE FRANÇAIS TRAVAILLANT
DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE, 2012**


Sources: Insee, Recensement de la population 2010. OFS, Statistique des frontaliers.

En 2012, sur les 11 700 frontaliers de l'Espace lémanique français travaillant dans les cantons de Vaud et du Valais, le frontalier type est un homme (65%), jeune (25-39 ans), salarié et détenteur d'une autorisation de travail d'une durée supérieure ou égale à 12 mois. *Personnel de services, commerçants et vendeurs* il y a dix ans, il travaille aujourd'hui comme *Employé de type administratif*.

Les frontaliers se féminisent, mais les femmes restent minoritaires

Entre 2002 et 2012, le nombre de frontalières a davantage augmenté que celui des frontaliers avec 10% de croissance moyenne par an, contre 8% pour les hommes. La part des femmes frontalières augmente ainsi de 5 points de pourcent en dix ans: 30% de femmes (1600) et 70% d'hommes (3700) en 2002 contre 35% de femmes (4100) et 65% d'hommes (7600) en 2012.

Plus de la moitié des frontaliers a entre 25 et 39 ans

Il ressort de la structure par âge de la main-d'œuvre transfrontalière que plus de la moitié des frontaliers sont âgés de 25 à 39 ans, alors que cette classe d'âge ne compte que pour 37% de la population active occupée des départements de résidence des frontaliers. Cette surreprésentation s'explique vraisemblablement à la fois par une plus grande mobilité des 25-39 ans par rapport aux autres classes d'âge ainsi que par leur plus grande attractivité sur le marché de l'emploi.

Pour leur part, les 40-54 ans regroupent 35% des frontaliers, tandis que les moins de 25 ans et les plus de 55 ans ne représentent respectivement que 6% et 7% des frontaliers.

**Salarié avec une autorisation de travail d'une durée
supérieure ou égale à 12 mois**

Bien que depuis le 1^{er} juin 2002, avec l'entrée en vigueur des Accords sur la libre circulation des personnes (ALCP), les frontaliers peuvent s'installer en qualité de travailleurs indépendants en Suisse, les frontaliers restent essentiellement des salariés, la part d'indépendants est très faible (1% au 3^e trimestre 2012). Sur 11 700 frontaliers, seuls 120 exercent une activité

**PROFIL DU
FRONTALIER**

Régions étudiées



indépendante principalement dans les districts de Nyon (52), Lausanne (21) et Monthey (15).

Au 3^e trimestre 2012, 99 % des frontaliers ont une autorisation de travail d'une durée supérieure ou égale à 12 mois¹. Seuls 88 frontaliers ont une autorisation de travail d'une durée inférieure à 12 mois², ils exercent principalement dans les districts de Monthey (28), Nyon (17) et Lausanne (16).

13 % de travailleurs non qualifiés

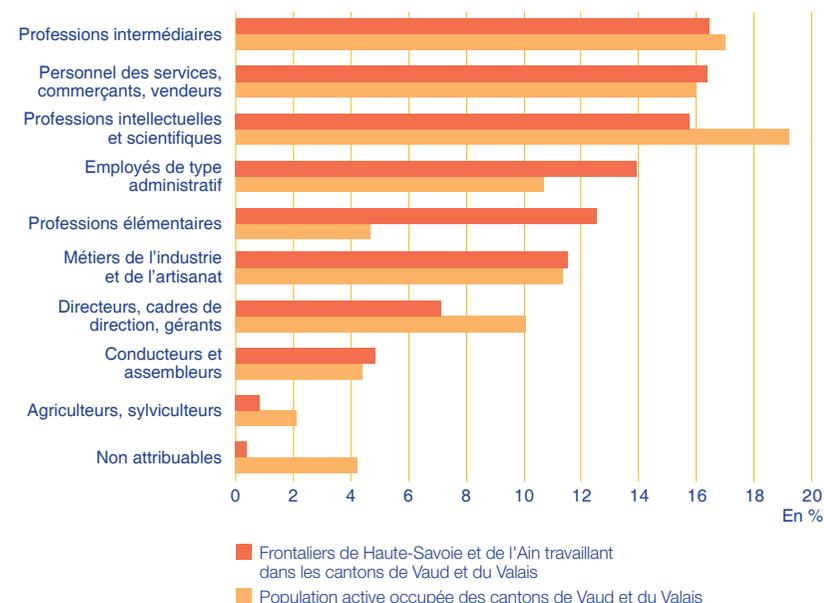
Une comparaison entre la répartition des frontaliers et celle de la population active 2010 de la région dans laquelle ils travaillent selon les grands groupes de profession montre que les *Professions élémentaires* ainsi que les *Employés de type administratif* sont surreprésentés chez les frontaliers. Ainsi, les aides de ménage, les manœuvres de tous types et autres travailleurs non qualifiés qui forment la catégorie des *Professions élémentaires* représentent 13 % des frontaliers contre 5 % de la population active occupée de 2010. De même, les employés de bureau, employés de réception, caissiers, guichetiers et assimilés qui forment la catégorie des *Employés de type administratif* représentent 14 % des frontaliers contre 11 % des actifs occupés.

A contrario, il y a proportionnellement moins de frontaliers aux postes de *Directeurs, cadres de direction et gérants* (7 % contre 10 % des actifs occupés) ainsi que dans les *Professions intellectuelles et scientifiques* (16 % contre 19 %). Cette dernière catégorie englobe les spécialistes des sciences techniques, de la santé, de l'enseignement, les spécialistes en administration des entreprises, ceux de la justice, des technologies de l'information et de la communication.

En dix ans, la part des frontaliers travaillant comme *Employés de type administratif* augmente très fortement...

Le nombre de frontaliers travaillant comme *Employés de type administratif* explose : ils sont 200 en 2002 et 2600 en 2012. Le poids de ce groupe de profession passe, en dix ans, de 4 % de l'effectif total des frontaliers à 22 % et devient ainsi la première catégorie de profession chez les frontaliers. Alors que le nombre de frontaliers double en dix ans, le nombre de frontaliers travaillant comme *Employés de type administratif* est, lui, multiplié par 13. C'est à partir de 2008 surtout que le nombre de frontaliers augmente fortement dans cette catégorie de profession. Entre 2007 et 2012, cette catégorie

FRONTALIERS¹ ET POPULATION ACTIVE OCCUPÉE PAR GROUPES DE PROFESSION, 2010



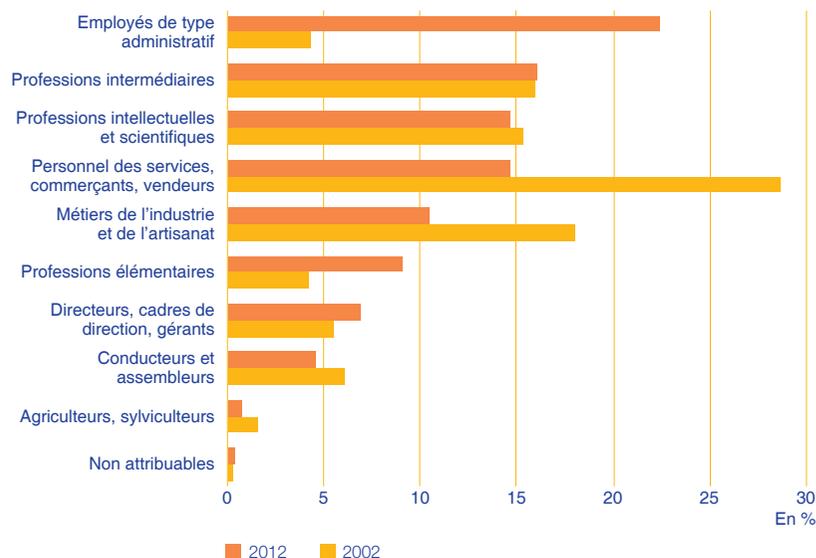
1 Frontaliers de l'Espace lémanique français travaillant dans la région valdo-valaisanne.

Sources : OFS, Statistique des frontaliers et Relevé structurel 2010.

Note 1 Permis G valable cinq ans et renouvelable chaque année.

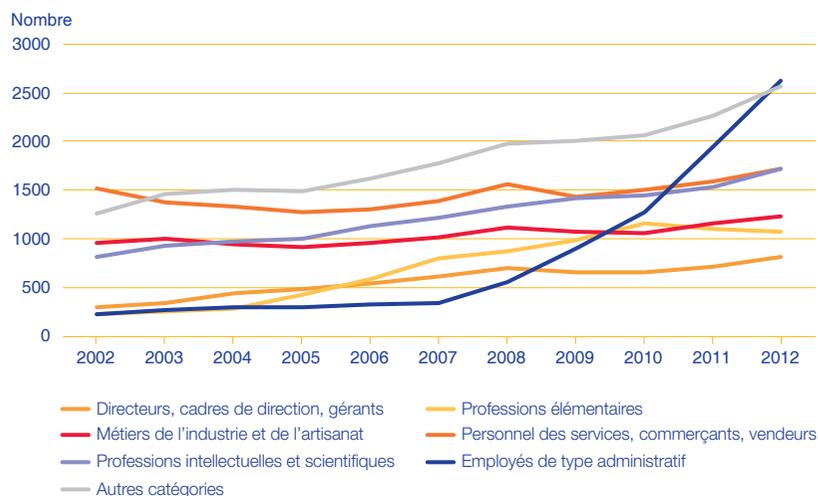
Note 2 Permis G dont la durée est celle du contrat de travail. Ces permis sont octroyés pour des contrats de plus de trois mois puisque les ressortissants de l'UE travaillant moins de 3 mois ou 90 jours ouvrables en Suisse n'ont plus besoin d'autorisation de travail. L'employeur doit uniquement annoncer le salarié.

FRONTALIERS DE L'ESPACE LÉMANIQUE FRANÇAIS TRAVAILLANT DANS LA RÉGION VALDO-VALAISANNE, PAR GROUPES DE PROFESSION



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

ÉVOLUTION DES FRONTALIERS, PAR GROUPES DE PROFESSION



Source: OFS, Statistique des frontaliers.

enregistre une croissance moyenne de +50% chaque année. Les *Employés de type administratif* travaillent avant tout dans les districts de Nyon (35% du total) et de Lausanne (26%). Le district de Nyon passe de 100 *Employés de type administratif* en 2002 à 900 dix ans plus tard et celui de Lausanne de 50 à 700.

Hormis dans la catégorie des *Employés de type administratif*, la part des frontaliers augmente également dans la catégorie des *Professions élémentaires* entre 2002 et 2012 (+5 points de pourcent). Les manœuvres et autres travailleurs non qualifiés représentent 4% des frontaliers en 2002 (200) et 9% en 2012 (1100).

...alors que la part des frontaliers dans les professions dirigeantes reste stable...

La proportion de frontaliers occupée à des postes de *Directeurs, cadres de direction* ou *gérants* n'évolue pratiquement pas en dix ans: 6% des frontaliers en 2002, (300) et 7% en 2012 (800).

Il en va de même pour la catégorie des *Professions intellectuelles et scientifiques* dont la part est restée stable avec 15% de l'effectif total des frontaliers sur ces dix ans ainsi que pour la catégorie des *Professions intermédiaires* (16%).

...et que la part des frontaliers travaillant dans le commerce ou l'industrie diminue.

En 2002, la catégorie de profession la plus importante chez les frontaliers est celle du *Personnel de services, commerçants, vendeurs* avec 29% de l'effectif (1500 frontaliers). Bien que le nombre total de frontaliers ait doublé en dix ans, l'effectif de cette catégorie de profession n'a pas beaucoup augmenté, ils sont 1700 en 2012, ce qui a pour conséquence que leur part diminue et ne représente plus que 15% de l'effectif total des frontaliers.

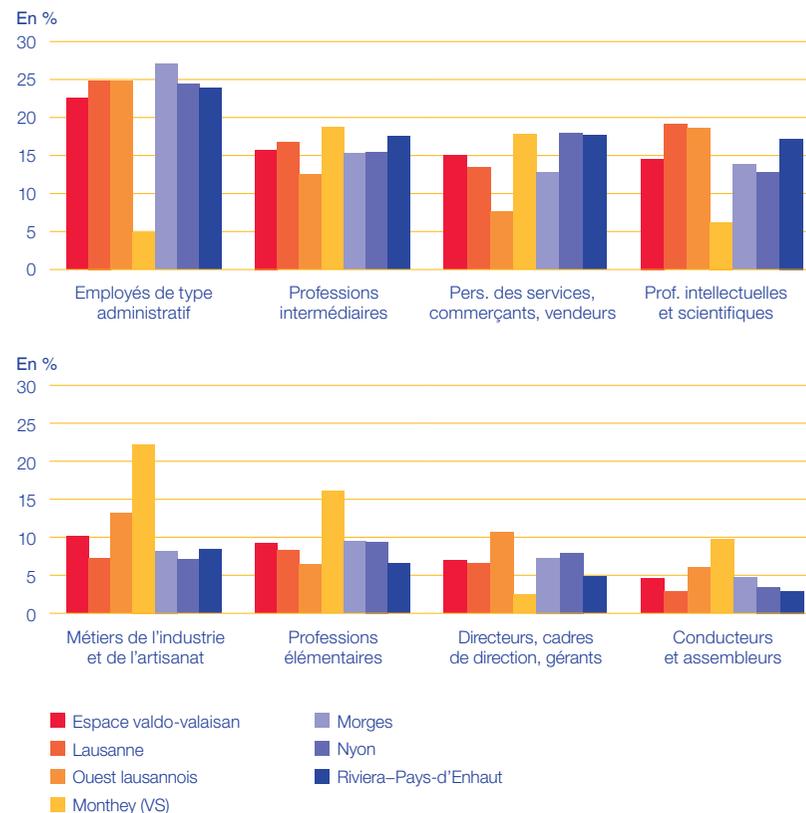
Malgré une augmentation de 1000 travailleurs frontaliers, la catégorie des *Métiers de l'artisanat et de l'industrie* voit sa part baisser en dix ans. Cette part passe de 18% en 2002 à 10% en 2012.

Un profil professionnel différent dans les districts d'Aigle et de Monthey

Le poids des catégories de profession des frontaliers diffère selon les districts de travail. Le Chablais suisse, avec les districts de Monthey et d'Aigle, très industriels, se distingue des autres régions par sa plus forte proportion de frontaliers dans les *Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat* (22% en 2012). Ailleurs, cette catégorie de profession ne représente que 7% à 8% des effectifs à l'exception du district de l'Ouest lausannois (13%) lui aussi davantage tourné vers l'industrie.

Les districts du Chablais se différencient aussi par une plus forte proportion de *Professions élémentaires* (16% à Monthey) et une très faible proportion d'*Employés de type administratif* (5% à Monthey et 18% à Aigle contre 24% à 27% dans les autres districts). La part des *Professions intellectuelles et scientifiques* est aussi proportionnellement plus faible dans le Chablais: 8% dans le district d'Aigle et 6% dans celui de Monthey contre 19% dans les districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois.

FRONTALIERS¹ PAR GROUPES DE PROFESSION² SELON LES PRINCIPAUX DISTRICTS DE TRAVAIL, 2012

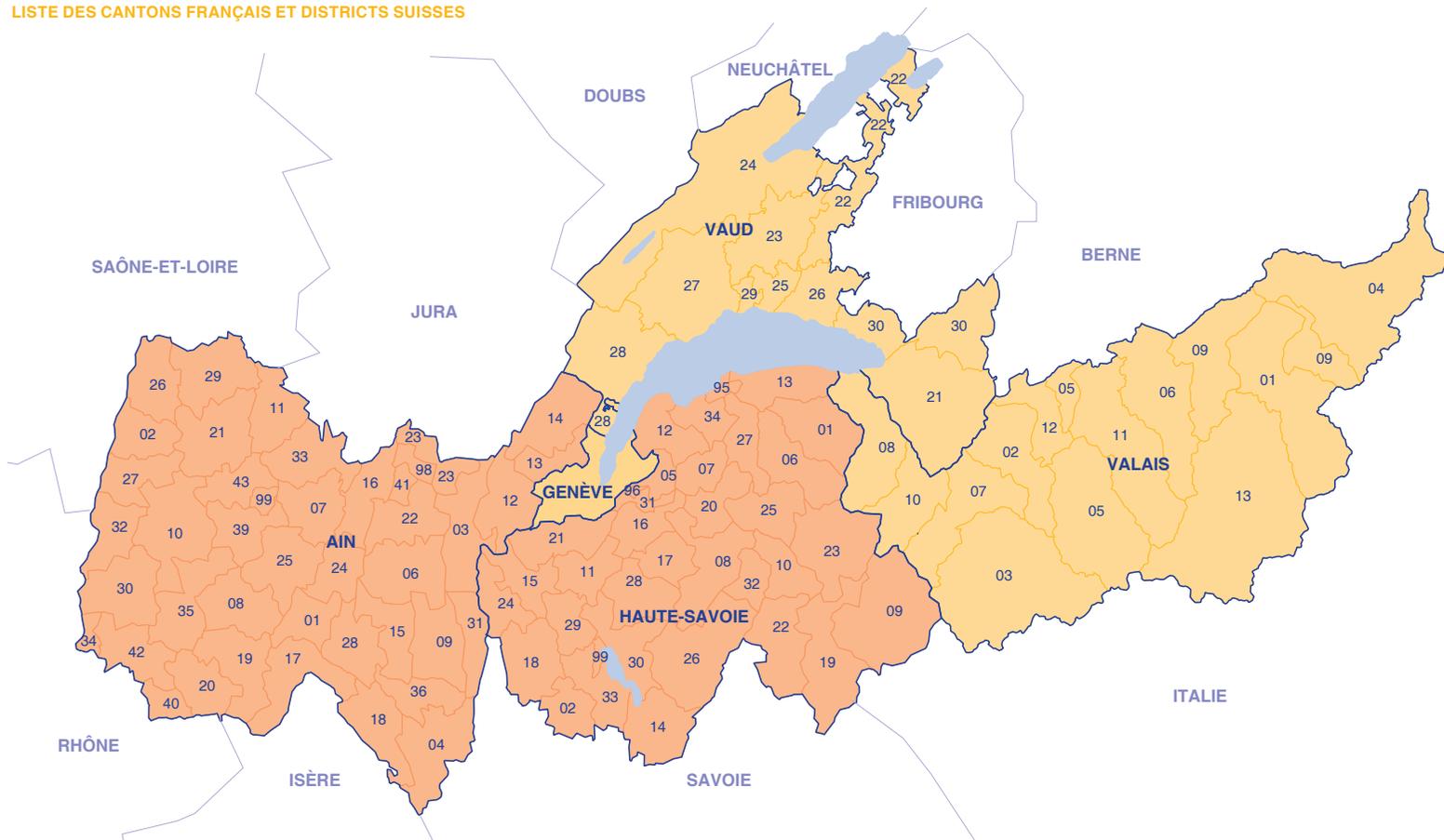


1 Frontaliers de l'Espace lémanique français.

2 Non compris les professions de l'agriculture et sylviculture (0,8% des emplois de l'espace valdo-valaisan) ainsi que les non attribuables (0,5%).

Source: OFS, Statistique des frontaliers.

LISTE DES CANTONS FRANÇAIS ET DISTRICTS SUISSES



AIN

- 01 Ambérieu-en-Bugey
- 02 Bâgé-le-Châtel
- 03 Bellegarde-sur-Valserine
- 04 Belley
- 06 Brénod
- 07 Ceyzériat
- 08 Chalamont
- 09 Champagne-en-Valromey
- 10 Châtillon-sur-Chalaronne
- 11 Coligny
- 12 Collonges
- 13 Ferney-Voltaire
- 14 Gex
- 15 Hauteville-Lompnes
- 16 Izerore
- 17 Lagnieu
- 18 Lhuis
- 19 Meximieux
- 20 Montluel
- 21 Montrevel-en-Bresse
- 22 Nantua
- 23 Oyonnax-Nord
- 24 Poncin
- 25 Pont-d'Ain
- 26 Pont-de-Vaux
- 27 Pont-de-Veyle
- 28 Saint-Rambert-en-Bugey
- 29 Saint-Trivier-de-Courtes
- 30 Saint-Trivier-sur-Moignans
- 31 Seyssel
- 32 Thoissey

HAUTE-SAVOIE

- 01 Abondance
- 02 Alby-sur-Chéran
- 05 Annemasse-Nord
- 06 Le Biot
- 07 Boège
- 08 Bonneville
- 09 Chamonix-Mont-Blanc
- 10 Cluses
- 11 Cruseilles
- 12 Douvaine
- 13 Evian-les-Bains
- 14 Faverges
- 15 Frangy
- 16 Reignier
- 17 La Roche-sur-Foron
- 18 Rumilly
- 19 Saint-Gervais-les-Bains
- 20 Saint-Jeoire
- 21 Saint-Julien-en-Genevois

VAUD

- 22 Sallanches
- 23 Samoëns
- 24 Seyssel
- 25 Taninges
- 26 Thônes
- 27 Thonon-les-Bains-Est
- 28 Thorens-Glières
- 29 Annecy-Nord-Ouest
- 30 Annecy-le-Vieux
- 31 Annemasse-Sud
- 32 Scionzier
- 33 Seynod
- 34 Thonon-les-Bains-Ouest
- 95 Thonon-les-Bains
- 96 Annemasse
- 99 Annecy-Centre
- 04 Goms
- 05 Hérens
- 06 Leuk
- 07 Martigny
- 08 Monthey
- 09 Raron
- 10 Saint-Maurice
- 11 Sierre
- 12 Sion
- 13 Visp

VALAIS

- 01 Brig
- 02 Conthey
- 03 Entremont

Impressum Novembre 2013
 © **Statistique Vaud**
 Rue de la Paix 6 - CP - 1014 Lausanne
 T +41 21 316 29 99 - F +41 21 316 29 50
www.stat.vd.ch
Rédacteur responsable: Gilles Imhof
Rédaction: Christine Wenker-Pont
Mise en page: Ariane Bovet
Graphisme: Oxyde, Lausanne



Créé le 19 février 1987, le Conseil du Léman - www.conseilduleman.org - vise à promouvoir les relations transfrontalières, à initier et à soutenir des projets de coopération franco-suisse qui touchent la vie quotidienne des habitants du Bassin lémanique.

Composé pour la partie française des départements de l'Ain et de Haute-Savoie et pour la partie suisse des cantons de Genève, du Valais et de Vaud, il est présidé à tour de rôle par chacune de ces entités pour une durée de 2 ans.

Le Conseil du Léman développe et finance des actions dans les domaines de l'économie et du tourisme, des transports, de l'éducation, de l'environnement, de la culture et du sport.

La réalisation de cette brochure statistique fait partie de ces projets. En proposant des données chiffrées sur le profil des travailleurs frontaliers, elle se veut un outil indispensable pour éclairer les décisions des acteurs du territoire.

Pour tout complément d'information, les institutions suivantes sont à votre service :

CONTACT

Secrétariat Général du Conseil du Léman

Conseil général de l'Ain
Direction Europe et Transfrontalier
Avenue Alsace-Lorraine 45, CS 10114
01003 Bourg-en-Bresse Cedex
T + 33 4 74 24 48 12
F + 33 4 37 62 18 19

Présidence vaudoise de la Commission Populations frontalières et Affaires sociales

Etat de Vaud
Office des Affaires extérieures
Rue de la Paix 6
1014 Lausanne
T + 41 21 316 40 78
F + 41 21 316 44 14

Département de Haute-Savoie: + 33 4 50 33 58 30

Canton de Genève: + 41 22 327 90 60

Canton du Valais: + 41 27 606 72 30

www.conseilduleman.org